

10¹/₈%
WOOD GUNDY
692-4200
30 mois
25 000 \$ minimum
GARANTI
Taux sujet à modification

LE SOLEIL

VOS ANNONCES
CLASSÉES DU SOLEIL
DE L'ARGENT
SONNANT!
647-3311

MARDI 6 AOÛT 1991

QUÉBEC, 95^e ANNÉE, NO 216
42 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60c Plus TPS TVQ

50c Plus TPS TVQ

Nathalie Simard



La garde-robe de nos vedettes

Un look électrisant

À 21 ans, Nathalie Simard range ses tenues « petites filles » pour adopter le veston de cuir sombre. Elle s'affiche en

jeune femme énergique qui veut mordre à belles dents dans la vie. C-1

L'ÉCONOMIE

Failite des Halles de l'automobile à Charlesbourg

Les Halles de l'automobile ont déclaré faillite. La cession fait état d'un passif de 11,1 millions \$. Le déficit totalise 3,5 millions \$. B-1

LA RÉGION

Irrégularités dans la gestion de St-Michel

Après un an d'enquête, le ministère des Affaires municipales a dressé la liste d'une douzaine d'irrégularités ayant entaché la gestion de Saint-Michel de Bellechasse. A-3

Le capitaine du Fermont doit rester en prison

La capture spectaculaire du capitaine Peck du caboteur Fermont, sur le Saint-Laurent, rappelle aux Québécois l'odyssée du capitaine Erb, en 1975. B-8

LE CANADA

Des armes à feu dans un ménage sur quatre

Près du quart (23 %) des ménages possèdent des armes à feu. Mais un nombre négligeable de personnes disent les détenir pour leur protection. A-3

LE MONDE

Libération des otages en Iran: enquête sur le clan Reagan

Le Congrès enquêtera pour savoir si des collaborateurs de Reagan ont pactisé avec l'Iran pour retarder la libération d'otages américains après son élection, en 1980. A-7

L'INDEX

GÉNÉRAL

Annonces classées	C-3 à C-6
Arts	B-6
Décès	C-8
Économie	B-1 à B-4
Éditorial	A-8
Horoscope	C-6
Information générale	A-3 à A-5, B-5, C-6
La mode	C-1 et C-2
Le monde	A-7 et A-9
Où aller à Québec	B-6
Pierre Champagne	B-7
Québec et l'Est	B-7 et B-8

TABLOÏD

Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés	S-14
Sport	S-1 à S-14

LA MÉTÉO

Dégagement en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Maximum: 24. Minimum: 12. Demain: nébulosité partielle. S-16

Les Cris indignés de son attitude dans le dossier Grande-Baleine Bourassa «prend panique»

QUÉBEC — Selon l'un des principaux avocats des Cris, les déclarations faites dimanche par le premier ministre Robert Bourassa au sujet de l'opposition autochtone au projet Grande-Baleine démontrent que le gouvernement «commence à prendre panique» dans ce dossier.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY
de la Presse canadienne

«C'est le droit le plus fondamental des Cris de pouvoir s'op-

poser au projet, tout comme c'est un droit fondamental pour Hydro-Québec et le gouvernement d'être pour», a aussi déclaré Me Robert Mainville, au

cours d'un entretien, hier, avec la Presse canadienne.

Me Mainville travaille conjointement avec Me James O'Reilly dans la bataille judiciaire que livrent les Cris au projet Grande-Baleine.

Prononçant le discours de clôture du congrès des jeunes libéraux, dimanche, à quelques

jours de l'assemblée générale annuelle crie qui débute aujourd'hui à Mistassini, le premier ministre a entre autres affirmé «qu'on s'efforçait pour des raisons obscures à 'diaboliser' Grande-Baleine», alors que «sept millions de Québécois ont besoin de ce projet».

M. Bourassa a aussi déploré «qu'on attaque le projet sur

tous les plans avec une férocité médiévale», en plus de rappeler que les autochtones devaient déjà assumer, devant l'histoire, la responsabilité du naufrage de l'accord du lac Meech.

Suite A-2, Cris...

Autres textes en pages A-4 et B-1

L'équipage de l'Oceanos a abandonné les passagers



Des passagers du navire grec «Oceanos», qui a coulé hier au large de l'Afrique du Sud, ont accusé les membres de l'équipage d'avoir évacué le paquebot sans leur avoir porté secours. On a confirmé, hier, que tous les passagers, dont plusieurs apparaissent sur cette photo, sont sains et saufs.

Texte en page A-3

Tabac: Ottawa va en appel

MONTREAL (PC) — Le gouvernement fédéral a décidé de porter en appel un jugement de la cour supérieure du Québec, rendu il y a deux semaines et déclarant illégale l'interdiction de la publicité sur le tabac, a fait savoir durant le week-end le ministre de la Santé, Benoît Bouchard.

S'adressant aux journalistes après l'inauguration d'une conférence internationale sur les sciences neurologiques, M. Bouchard a en effet rappelé que le gouvernement canadien s'était engagé à lutter pour diminuer le nombre des citoyens faisant usage du tabac.

Et l'interdiction de la publicité sur le tabac dans les journaux et les revues, ainsi qu'à la radio et à la télévision a certes contribué à diminuer de 25 % la consommation du tabac au Canada, au cours des deux dernières années, a souligné M. Bouchard.

Suite A-2, Tabac...

Mère porteuse de ses petits-enfants

NEW YORK (NYTNS, AP, AFP) — Pour la première fois aux États-Unis, une Américaine de 42 ans est enceinte de ses propres petits-enfants, à la suite d'une fécondation in vitro, ce qui en fait la première femme des États-Unis à servir de mère porteuse pour sa fille, selon la presse.

Arlette Schweitzer, documentaliste scolaire qui vit à Aberdeen, dans le Dakota du Sud, s'est fait implanter des ovules fécondés de sa fille de 22 ans et elle porte deux jumeaux, a rapporté l'«Aberdeen American News». La naissance est prévue pour novembre.

Sa fille Christa Uchytel, de Sioux City, dans l'Iowa, est née sans utérus et ne peut donc pas porter d'enfant. L'idée de mère porteuse a surgi lorsque Mme Schweitzer a affirmé un jour qu'elle aurait aimé prêter son utérus à sa fille.

«Ce fut cependant une difficile décision», a-t-elle raconté



Arlette SCHWEITZER

au journal local. «Nous avions cela en tête depuis des années. Je voulais faire tout ce qui était possible pour aider.»

«C'est un miracle, et je souhaite dire à toutes les femmes

Suite A-2, Mère...

Des accusations pourraient être portées contre lui Le directeur d'un centre de vacances tire sur un voleur

FRAMPTON — Le directeur général du Centre de vacances familiales de Frampton, Dominique Marcoux, a fait feu, dans la nuit de dimanche à lundi, en direction de trois individus qui s'étaient introduits par effraction dans un bâtiment communautaire. Un jeune homme de 18 ans a été blessé à la jambe par une décharge de fusil de calibre .12. Transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis, sa vie n'est pas en danger.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Il n'est pas exclu que des accusations soient portées contre Dominique Marcoux, le directeur général du Centre de vacances familiales de Frampton. L'unité des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec étudie actuellement le dossier. Elle le soumettra ensuite au procureur de la Couronne qui décidera, dans le courant de la semaine, si des accusations seront portées.

Dominique Marcoux, un résident de Frampton âgé de 45 ans, a pris l'habitude de coucher dans le bâtiment

communautaire du centre de vacances depuis le 17 juin, pour tenter de freiner l'ardeur de voleurs qui avaient déjà visité l'endroit à trois reprises.

Peu après minuit hier, M. Marcoux était couché dans la cuisine du bâtiment, un peu en retrait. Il s'aperçoit alors que des individus rôdent à l'intérieur. Il s'empare donc d'un fusil de chasse de calibre .12 et fait feu une première fois en direction des trois voleurs qui réussissent à prendre leurs jambes à leur cou.

M. Marcoux tire un deuxième coup de feu, puis un troisième, qui atteint alors sa cible. Un jeune homme de 18 ans, de Saint-Damien, est

blessé à la jambe. Un de ses complices, paniqué, reste à ses côtés. C'est lui qui appelle les policiers et les ambulanciers.

Le troisième individu, caché dans le bâtiment, se rend aux policiers environ une heure plus tard.

L'homme blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis où il a dû subir une intervention chirurgicale pour se faire retirer des plombs de la jambe. Son état n'inspire aucune crainte. Il comparaitra dès qu'il sera rétabli.

Ses deux comparses devaient comparaître, hier, au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce. Leur comparution a été remise à demain, car les deux hommes n'étaient pas représentés par des avocats. Ils sont âgés de 22 et 28 ans. L'un demeure à Saint-Malachie, l'autre à Saint-Damien. Ils seront accusés d'introduction par effraction.

Suite A-2, Abattu...

TRUST PRÊT ET REVENU



Place d'Youville 692-1221
Carrefour Charlesbourg 624-1221
Galerias de la Capitale 626-1221
Place de la Cité 652-1221
Chicoutimi 543-1221

Rendement supérieur

Compte-chèques
ACTIF

Compte d'épargne
PLACEMENT

1 an 8³/₈%
2 ans 9 %
4 ans 9¹/₈%

Dépôts garantis

3 ans

9³/₈%

Intérêt annuel

5 ans

10¹/₈%

Suites de la première page

Mère...

dans ma situation qu'elles disposent toujours de cette solution », a pour sa part indiqué la fille de Mme Schweitzer.

Même si la question financière n'est pas en cause, les spécialistes en éthique divergent sur ce cas, certains ne voyant aucun problème, d'autres jugeant que cela aura des conséquences éventuellement néfastes pour les enfants.

Si s'agit du premier cas du genre aux États-Unis, un même cas de grand-mère porteuse avait déjà été signalé en Afrique du Sud en 1987. Pat Anthony, 48 ans, avait donné naissance le 1er octobre de cette année-là à des triplets issus de sa fille. En vertu de la loi sud-africaine, ce sont les enfants de la grand-mère et ils devraient être adoptés par leur mère génétique.

Abattu...

« Je ne souhaite à personne de vivre ça, s'est exclamé Dominique Marcoux, au lendemain d'une nuit mouvementée. Sur le coup, tu ne réalises pas trop ce qui se passe, mais c'est après que les problèmes arrivent. »

« C'est pas drôle de se retrouver, en pleine noirceur, en présence de voleurs, poursuit-il. Tu ne sais pas combien ils sont, s'ils sont armés, ce qu'ils veulent. Le centre connaît déjà des problèmes financiers, s'il faut en plus donner de la marchandise aux malfaiteurs... »

Selon le directeur, les voleurs sont intéressés par la bière, les cigarettes, les friandises. « Mais ils prennent tout ce qu'ils peuvent. La dernière fois, ils sont partis avec des fanaux. »

Au moment des événements de la nuit dernière, il n'y avait que deux garçons, qui dormaient dans un autre chalet du Centre de vacances. Ils n'ont eu connaissance de rien. Des familles doivent arriver aujourd'hui. M. Marcoux tient à rassurer ces gens et à préciser que les activités du Centre se déroulent normalement.

Le Centre de vacances familiales de Frampton est situé au 392, route 275, à Frampton. Il y a là des petits chalets, une auberge, un terrain de camping et un bâtiment communautaire qui fait office de cafétéria ; c'est dans ce bâtiment qu'a eu lieu la tentative de vol par effraction.

Tabac...

Les récentes prétentions des fabricants de produits du tabac alléguant qu'on ne peut aucunement attribuer la diminution du nombre des fumeurs à la disparition de la publicité sont ridicules, a-t-il ajouté.

« Je suis un de ceux croyant que, si quelqu'un investit des millions de dollars dans la publicité, c'est parce ça rapporte », a noté le ministre.

« En d'autres mots, quand j'entends quelqu'un m'affirmer qu'il n'y a pas de relation entre la publicité des produits du tabac et le nombre de fumeurs, je réplique 'non, s'il vous plaît' ».

La décision de porter la cause devant la Cour suprême du Canada revient à Mme Kim Campbell, ministre fédérale de la Justice, mais, a indiqué M. Bouchard, Mme Campbell et lui-même ont discuté du sujet et il croit sérieusement que l'appel sera inscrit au cours des deux prochaines semaines.

Cris...

Me Mainville s'est indigné du lien ainsi fait par le premier ministre entre l'opposition crie au projet Grande-Baleine et l'échec du lac Meech.

« C'est à tout le moins tiré par les cheveux », a fait valoir Me Mainville, qui estime que le premier ministre essaie de « mêler les cartes » en voulant « politiser à l'extrême » le dossier Grande-Baleine.

Pourtant, souligne l'avocat, les considérations constitutionnelles « n'ont rien à voir avec le développement hydroélectrique québécois ».

L'avocat montréalais croit que Robert Bourassa « tente d'enflammer la population du Québec pour l'amener à s'opposer aux Cris », une stratégie « tout à fait inadéquate », juge-t-il.

Courage

Au lieu de se livrer à « de la terminologie farfelue », Robert Bourassa devrait avoir « le courage de mettre sur la table les informations environnementales et économiques entourant le projet Grande-Baleine », a poursuivi Me Mainville.

Depuis un an, tient-il à rappeler, les Cris tentent sans succès d'obtenir des informations du gouvernement et d'Hydro-Québec sur le coût du projet, sur les besoins énergétiques du Québec, sur les contrats secrets avec les alumineries, et sur les études de rentabilité effectuées sur les exportations d'électricité aux États-Unis.

Me Mainville constate que « le plus grand secret » entoure toujours le projet Grande-Baleine, et qu'il est impérieux que la voile soit enfin levée, par le biais d'un large débat public sur l'énergie.

La dernière tentative des Cris d'en savoir plus long sur le controversé projet hydroélectrique a d'ailleurs échoué.

Les Cris avaient en effet invité Robert Bourassa à participer à leur assemblée générale annuelle, aujourd'hui à Mistassini, mais le premier ministre a décliné l'invitation.

Les Cris auraient aimé profiter de l'occasion pour obtenir davantage d'informations sur le projet Grande-Baleine.

De l'avis de Me Mainville, il est en fait temps que Robert Bourassa comprenne que « la période des mégaprojets est finie dans plusieurs grands pays occidentaux ».

Il faudrait aussi se demander, ajoute Me Mainville, si ce n'est pas plutôt Hydro-Québec et le gouvernement qui font preuve « d'esprit médiéval » dans le dossier Grande-Baleine.

Sainte-Foy

Policier poignardé

Un policier de Sainte-Foy a été atteint de trois coups de couteau, par un jeune homme, dans un appartement de la rue Dijon dans le secteur Neilson, au sud-ouest de la localité.

par ROCH DESGAGNÉ
LE SOLEIL

L'agression est survenue vers 21 h 30, alors que des patrouilleurs exécutant une ordonnance de la cour devaient conduire le dangereux individu à l'Hôtel-Dieu pour qu'il y reçoive des soins psychiatriques.

Le policier a été violemment atteint à un bras, à une cuisse et à l'abdomen. Il était toujours hospitalisé sous observation, en fin de soirée hier, et le sergent Pierre Gagné précisait que son état était jugé satisfaisant. « Notre confrère a été chanceux, les blessures sont plutôt musculaires », ajoutait-il.

Quant au forcené, qui devait être traité à l'Hôtel-Dieu, il a plutôt été conduit à l'infirmerie du centre de détention de Québec.

Une accusation de tentative de meurtre sera portée contre lui par la police de Sainte-Foy. « Y m'a piqué », a crié le policier blessé sur qui l'homme s'était jeté comme un fauve, un couteau de cuisine pointu à la main. En dépit des blessures, il a finalement réussi à maîtriser lui-même son assaillant.

Les trois autres policiers qui s'étaient présentés à l'appartement de l'individu, afin d'exécuter l'ordonnance de son internement n'ont jamais eu le temps d'apercevoir l'arme blanche dont le jeune homme s'était saisi, avant qu'il commette sa sauvage agression sur leur confrère.

Auto écrasée: quatre morts

ISLAND, Ont. (PC) — Des rouleaux d'aluminium s'échappant d'un camion à remorque renversé ont écrasé une voiture portant des plaques de New York, hier, tuant quatre de ses cinq occupants.

L'accident s'est produit vers 16 h, du côté canadien du pont International des Mille-Iles. Trois des victimes, un jeune garçon et ses parents, dont la police n'avait pas encore révélé l'identité hier soir, seraient mortes sur les lieux mêmes de l'accident. La quatrième victime est décédée quelques heures plus tard à l'hôpital, où deux enfants ainsi que le chauffeur du camion avaient été transportés.

La Ligue des Noirs exige des excuses

MONTREAL (PC) — La Ligue des Noirs du Québec et la Ligue des droits de la personne B'nai Brith exigent la suspension de l'agent de police Guy Denis qui a déclaré en fin de semaine que les Noirs devraient être retournés dans leurs îles.

La déclaration de Guy Denis a été citée dans l'édition dominicale du quotidien *The Gazette*, dans un article qui traitait de la criminalité chez les immigrants de race noire.

TOUT UN TAUX!

La Pontiac Firefly à

8,9%

Si vous songiez à acheter une p'tite passe-partout agréable à l'œil et amusante à conduire, le temps est venu de passer à l'action.

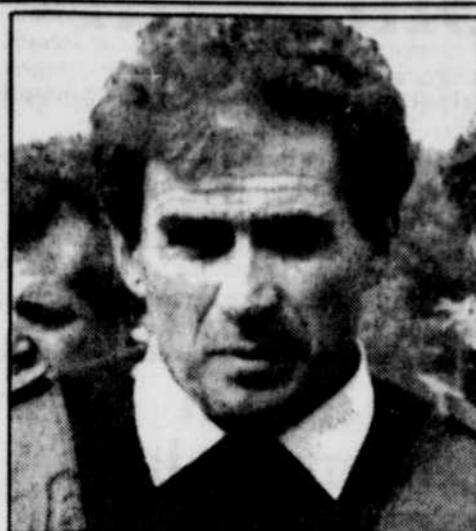
Pour un temps limité, la Firefly vous est offerte avec un taux de financement de 8,9% ou une remise de 500\$.

À vous de choisir!



Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Elle s'applique aux véhicules neufs et inutilisés, ainsi qu'aux modèles de démonstration, de 1991 et des années précédentes provenant du parc des concessionnaires. En vigueur depuis le 12 juillet 1991, elle restera pour un temps limité ou jusqu'à épuisement des stocks et ne s'adresse qu'aux acheteurs au détail admissibles finançant leur achat par l'entremise de GMAC pour une durée d'au plus 48 mois et d'au moins 12 mois, sans égard au montant. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 5 août 1991
8-2-5
7-8-6-3



Le capitaine Yannis Avranas

L'équipage aurait abandonné l'Oceanos

EAST LONDON (AP, Reuter, AFP) — Des passagers de l'Oceanos ont accusé, hier, les membres de l'équipage d'avoir évacué le paquebot grec sans leur avoir porté secours.

Tous les passagers et membres d'équipage du paquebot grec Oceanos, qui a coulé dimanche au large des côtes sud-africaines, sont sains et saufs et les recherches ont cessé, ont déclaré les sauveteurs.

Outre la conduite de l'équipage et du commandant de l'Oceanos, les interrogations sur le naufrage portent également sur les raisons exactes de ce drame encore inexpliqué.

L'équipage quitte le navire

Un des passagers, John Hinklin se souvient que « les lumières se sont éteintes. Personne ne savait ce qui se passait. On se rappelle ensuite que le canot de sauvetage est parti avec l'équipage dedans ». « Ils ne nous ont rien dit du tout », dit pour sa part une passagère, Tessa King.

« Ils nous ont laissés dans le pétrin. Ils savaient que le bateau allait couler et ils n'ont rien dit », selon Kevin Ellis. « Tous les membres d'équipage qui savaient mettre en oeuvre les canots de sauvetage avaient disparu ».

Stephanie Hankins, la photographe du navire, ajoute que le départ de l'équipage a provoqué un mouvement de « panique totale, parce que personne d'autre ne savait comment faire descendre les canots de sauvetage ».

Les opérations de sauvetage, selon ces témoins, ont dû être conduites sur le bateau par trois animateurs de la croisière, dont un prestidigitateur. Le prestidigitateur a même dû s'occuper de la radio de bord désertée par ses opérateurs et sauver les canaris du commandant et son chien, non sans s'être fait mordre par l'animal apeuré qui refusait d'être embarqué dans une chaloupe.

Le capitaine de l'Oceanos, Yiannis Avranas, a justifié, hier, sa décision de quitter le navire. C'était selon lui nécessaire pour diriger, du rivage, les opérations de secours. « Je me moque de ce que ces gens racontent sur moi. Je suis séparé de ma famille, secourue par un des autres navires, j'ai perdu mon bateau. Qu'est-ce qu'ils veulent de plus ? ».

Un représentant d'Epirotiki Lines, Alevizos Claoudatos, a indiqué à l'AFP qu'au contraire, le commandant Avranas avait été le dernier à quitter le navire et que si « des membres de l'équipage ont quitté le bateau avec des canots de sauvetage mis à la disposition des passagers, c'était pour la sécurité de ces derniers ». M. Claoudatos a estimé par ailleurs que le capitaine de l'Oceanos ne serait pas poursuivi en justice.

Dans l'immédiat, l'affaire, qui sera examinée par un tribunal maritime sud-africain, a été confiée au département des Affaires maritimes du ministère des Transports de Pretoria, a indiqué, hier, le ministre sud-africain des Transports, Piet Walgemoed.

Ce département devra déterminer les causes du naufrage, causé, selon le commandant Avranas, par « un piston qui a explosé et percé la coque du bateau » et enquêter sur l'hypothèse d'un attentat à la bombe qui n'avait reçu, hier, aucune confirmation. Selon d'autres hypothèses, le navire, qui se trouvait près des côtes, aurait heurté un gros rocher ou des récifs.

Le maire Vézina pourchasse les journalistes

Québec note 12 écarts à St-Michel

SAINT-MICHEL — « Diverses irrégularités auraient entaché la conduite des affaires de la municipalité de Saint-Michel ». Au terme d'une enquête qui aura duré près d'une année, le verdict du ministère des Affaires municipales sur l'administration de cette paroisse de Bellechasse est sans équivoque.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

En tout et par tout, les vérifications effectuées par le ministère ont permis de déceler une douzaine de contraventions à certaines dispositions législatives : « des dépenses rarement autorisées au préalable par le conseil » ; « pas de règlement de délégation de compétence » ; « avis publics non diffusés » ; « réparations du camion-incendie effectuées sans demande de soumissions » ; « frais de déplacement des élus non autorisés au préalable par le conseil » ; « pas de dépôt des déclarations

écrites des intérêts pécuniaires des membres du conseil ».

En dépit de toutes ces constatations, le ministère des Affaires municipales n'impose aucune sanction à l'administration du maire Maurice Vézina. Seulement, un petit coup de baguette sur le bout des doigts.

Dans une lettre adressée au maire Vézina et aux conseillers municipaux, le sous-ministre Florent Gagné signale toutefois « qu'il y aurait lieu que vous portiez une attention immédiate aux sujets suivants :

- les procédures de soumissions sur invitation ;
- l'autorisation préalable

des dépenses, la certification des crédits et le paiement des comptes ;

— les allocations et le remboursement de certaines dépenses ;

— et la présentation et la diffusion d'avis publics divers ».

Le maire Vézina aux trousseaux des journalistes

Le rapport du ministère fait également allusion aux assemblées houleuses et tapageuses du conseil municipal de Saint-Michel.

« Je souhaite que le maire et l'ensemble des conseillers fassent des efforts particuliers afin que votre conseil fonctionne de la meilleure façon », dit espérer le sous-ministre Gagné.

Ces « bons conseils » sont tombés à plat, hier, à l'assemblée mensuelle du conseil qui a de nouveau tourné au cirque.

Au beau milieu de l'assemblée, au moment où les journalistes prenaient possession d'une copie de la lettre du ministre des mains du conseiller de l'opposition Yvon Lachance, le maire Vézina a forcé les scribes à remettre le document. « Vous communiquerez avec le secrétaire-trésorier Gonthier demain matin », criait-il. Devant l'insistance des journalistes, il a lancé sèchement : « Remettez la lettre sur la table sinon j'appelle la police ».

Le confrère Marc-François Bernier, du Journal de Québec, n'a pas obtempéré à l'ordre du maire Vézina qui l'a vainement pourchassé dans le stationnement du centre communautaire de Saint-Michel en compagnie de l'échevin Jean-Louis Goulet.

Le reporter Bruno Perron de la station radiophonique CHRC s'est même fait confisquer le précieux document qu'il avait dissimulé dans sa mallette.



M. Maurice VÉZINA

La tempête fait des morts en Autriche



VIENNE (AP) — Le bilan de trois jours d'intempéries en Autriche a atteint, hier, quatre morts et deux disparus, ont annoncé les autorités. La pluie s'est cependant ralentie et les rivières qui avaient atteint leur plus haut niveau depuis 10 ans (comme le montre la photo) ont commencé de baisser. De nombreuses routes restaient cependant coupées dans le centre du pays en raison de ponts emportés que l'armée s'efforce de remplacer.

13 « guérisons » en Italie par un prêtre beauceron

PALERME, Sicile (AFP, LE SOLEIL) — Treize personnes — sourdes, paralysées ou diversement handicapées — ont affirmé avoir été « miraculeusement » guéries, dimanche, par un prêtre canadien, au cours d'une cérémonie religieuse qui a rassemblé environ 25 000 fidèles dans le stade de Palerme.

Dès le début de la matinée, des milliers de malades étaient venus de toute la Sicile pour assister à la prestation du prêtre canadien Emilien Tardif, 63 ans, l'un des leaders du mouvement, connu comme « le père guérisseur ».

Originaire de la Beauce, au Québec, le père Tardif est un religieux de la communauté des Pères missionnaires du Sacré-Coeur. Pendant plusieurs années, il a été missionnaire en République dominicaine. Guéri de la tuberculose, il parcourt le monde maintenant pour prêcher.

« Le Seigneur m'a dit durant

l'homélie que quatre personnes qui n'entendaient pas bien entendent à présent parfaitement », a déclaré le père Tardif à l'issue de l'office. Après un instant de silence, 13 personnes se sont levées et ont affirmé qu'elles étaient miraculeusement guéries.

Maria Grazia Giammanco, 20 ans, paralysée d'un bras, pouvait enfin le bouger. Caterina Barbera, 52 ans, avait retrouvé l'ouïe, et Maria Di Salvo, 55 ans, s'était levée de son fauteuil roulant.

Le père Tardif a annoncé que cinq fidèles avaient également été guéris d'un cancer et deux autres avaient été libérés de la drogue.

Une équipe médicale a examiné les « miraculés » et noté scrupuleusement les détails de leur état de santé.

Contesté au Québec, le père Tardif a été lié au télévangéliste Pierre Lacroix. Un texte des archives du SOLEIL, remontant à mars 1988, raconte une série de guérisons au Forum de Montréal, réalisées par le père Tardif, dans le cadre des « Marathons de l'amour ».

Des gens atteints de sclérose en plaque auraient été guéris instantanément par Emilien Tardif. Le porte-parole de l'archevêché avait alors fait appel à la plus grande prudence, le président de la Corporation des médecins, le Dr Augustin Roy, avait crié au scandale et le représentant de la Société canadienne de la sclérose en plaques avait émis des réserves quant aux guérisons.

Un foyer sur 4 possède une arme

OTTAWA — Près du quart (23 %) des ménages canadiens possèdent des armes à feu, mais un nombre négligeable de personnes disent en détenir pour leur protection personnelle.

par KIRK LAPOINTE
de la Presse canadienne

Cependant, les Québécois propriétaires d'une arme de poing sont plus enclins à indiquer que c'est pour leur protection personnelle qu'ils se sont procuré cette arme.

Selon une étude du ministère fédéral de la Justice menée cette année, le nombre d'armes à feu au Canada est évalué à 5,9 millions réparties entre 2,2 millions de foyers, soit une moyenne de 2,67 armes par foyer propriétaire d'armes à feu.

Le document fédéral a pu être consulté grâce à la Loi d'accès à l'information.

Selon la firme Angus Reid, le propriétaire d'armes à feu est le plus souvent un homme d'âge moyen, employé, col bleu, ayant un revenu moyen et une scolarité inférieure à la moyenne.

La moitié des armes à feu au pays a été utilisée l'an dernier, ont constaté les auteurs de l'étude. Il appert aussi que dans la moitié des foyers propriétaires d'armes à feu se trouvait une personne ayant suivi un cours sur le maniement sécuritaire des armes dans les cinq années précédentes.

C'est au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest qu'on retrouve la plus forte proportion d'armes à feu : 67 % des foyers en possèdent. Le Québec

est l'une des provinces les moins « armées », avec 23 % de foyers propriétaires. Seule l'Ontario, où on trouve des armes à feu dans 15 % des foyers, en possède moins.

Cette étude a été effectuée à partir de sondages menés auprès de 10 103 ménages, en février dernier. Ses résultats comportent une marge d'erreur n'excédant pas 1 %, 19 fois sur 20. D'autres résultats comportent une marge d'erreur n'excédant pas 2 %, 19 fois sur 20.

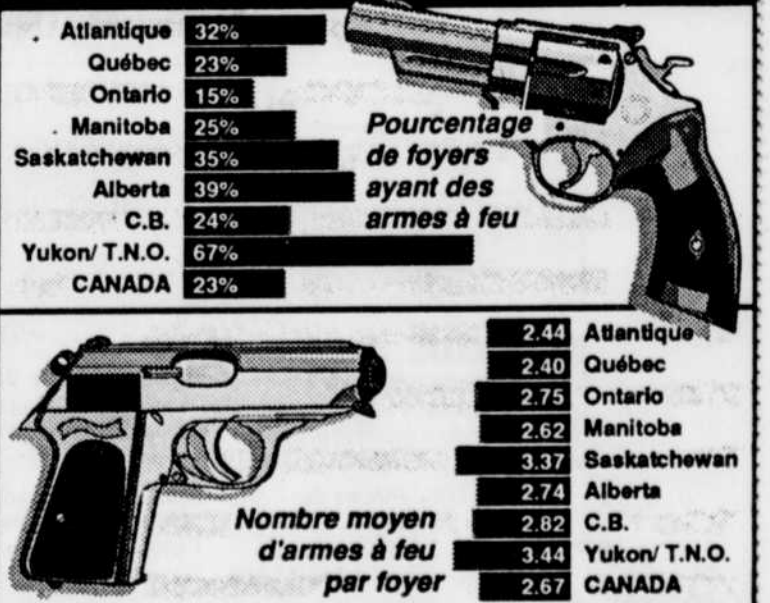
Moins d'armes de poing

Les carabines et fusils sont nettement plus populaires que les autres types d'armes à feu. Des 2,2 millions de ménages propriétaires d'armes à feu au pays, près de 1,6 million ou 71 % possédaient une carabine, 1,4 million ou 64 %, un fusil, et à peine 256 000 ou 12 %, une arme de poing.

Seulement 1 % des propriétaires de fusils, et 1 % des propriétaires de carabines, ont dit s'être procuré ces armes pour leur protection personnelle. Les autres motifs invoqués allaient de la chasse au passe-temps de collectionneur, en passant par le travail et le tir à la cible.

Dans le cas des armes de poing, le motif de la protection personnelle est invoqué par 5 % des propriétaires, sauf au Québec où, caractéristique particulière, 14 % des propriétaires d'armes de poing ont invoqué la protection personnelle comme motif.

ARMES À FEU AU CANADA



Source: Groupe Angus Reid

(CPY Le Soleil)

T-SHIRT OFFICIEL DU JARDIN "FLEURIE"

Afin de souligner la réalisation du jardin "Fleurie" au cœur du quartier Saint-Roch à Québec, 500 exemplaires d'un t-shirt commémorant l'événement seront mis en vente au profit de l'embellissement de l'îlot Fleurie.

Vous pouvez vous procurer votre t-shirt sur le site, à compter du 5 août 1991, au prix de

10\$

Faites-vous une fleur, procurez-vous le t-shirt officiel du Jardin "Fleurie"!

Une collaboration: JARDIN FLEURIE
JUILLET 1991



CJRP 1060
RADIO AM

Projet hydro-électrique de Grande-Baleine

Bourassa a l'appui du CPQ, et les Verts contre lui

Le premier ministre Bourassa a reçu hier l'appui du Conseil du patronat du Québec pour ses déclarations sur le projet Grande-Baleine mais il a mérité une verte remontrance du chef du Parti Vert, Jean Ouimet.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

M. Ouimet, qui est candidat dans l'élection partielle de Montmorency, rappelle que les Cris ne sont pas seuls à s'opposer au harnachement de la rivière Grande-Baleine. Le chef du Parti Vert, qui fait parti d'une coalition d'une soixantaine de groupes écologistes et communautaires qui réclament un débat public sur l'avenir énergétique du Québec, soutient qu'il est même prêt « à aller me coucher, à côté des Cris, devant les bulldozers d'Hydro-Québec. »

M. Bourassa se montrait dimanche les Cris et les autres opposants au projet Grande-Baleine en précisant que les Québécois ont besoin de l'énergie du nord. Le

chef du gouvernement québécois qualifiait de « désinformation grossière » certaines critiques du projet.

Pour M. Ouimet, c'est Hydro-Québec qui fait de la désinformation en prétendant que son plan de développement s'inscrit dans l'esprit des recommandations de la commission Brundtland pour un développement viable.

Le chef du Parti Vert accuse la société d'État de cacher les données pouvant servir à une évaluation globale de la première phase des travaux de la Baie James.

« On se propose plutôt avec le plan d'Hydro-Québec d'endetter le Québec de 65 milliards \$ pour détruire la culture des autochtones et l'environnement du nord du Québec », tranche-t-il tout simplement.

Appui du CPQ

Le président du CPQ, Ghislain Dufour, y va quant à lui d'un appui ferme aux propos du premier ministre. Dans un communiqué remis à la presse en fin d'après-midi, M. Dufour soutient que M. Bourassa a dit « ce que des mil-

lions de Québécois veulent entendre ».

Le CPQ, qui fait partie de la Coalition pour le projet de Grande-Baleine, soutient « qu'en l'absence de grands projets créateurs d'emplois au Québec, le projet Grande-Baleine est essentiel et il est réalisable dans le respect le

plus strict des exigences environnementales ».

Hier midi, sur les ondes de Radio-Canada, le premier ministre reprenait l'essentiel de ses déclarations tout en se défendant d'envenimer ainsi les relations déjà tendues entre son gouvernement et les autochtones.

Personne n'ose dire si les contraventions de la police mohawk sont valides

MONTREAL (PC) — Ni le ministre de la Justice, ni celui de la Sécurité publique, ni la Sûreté du Québec (SQ), ni la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ne voulaient se prononcer hier sur la validité des contraventions émises par les Peacekeepers de Kahnawake.

« La question n'est pas nouvelle. Elle est soulevée depuis 1986 », a déclaré hier le maire de Châteauguay, Jean Bosco-Bourcier, à qui le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, a promis une réponse d'ici vendredi.

M. Bourcier se demande si la difficulté de trancher la question n'est pas liée au partage des responsabilités en matière autochtone, entre le fédéral et le provincial.

Non sans une pointe d'ironie, le maire de Châteauguay dit songer à envoyer ses policiers municipaux se joindre aux agents de la GRC, de la SQ et aux Peacekeepers qui patrouillent déjà les routes 132, 138 et 207 qui traversent la réserve mohawk de Kahnawake.

Selon le président de la Municipalité régionale de comté (MRC) Roussillon, George Gagné, le gouvernement québécois reconnaît cette police (les Peacekeepers) et la cour municipale installée à Kahnawake rend des jugements relatifs aux contraventions.

« J'en ai parlé au ministre Ryan lors de notre dernière rencontre. Il reconnaît la juridiction des Peacekeepers », a dit M. Gagné.

De plus, il y a trois ou quatre mois, quand les autorités de la MRC-Roussillon ont rencontré le chef du Conseil de bande de Kahnawake, Joe Norton, pour établir des liens de bonne entente, le chef Norton aurait indiqué son intérêt à garder les Peacekeepers en force parce que leurs activités fournissaient des revenus très importants pour la municipalité de Kahnawake.

Du côté du ministère de la Sécurité publique, la question de la validité des contraventions émises par les Peacekeepers était hier à l'étude.

Le porte-parole Jean-René Marchand se bornait à soutenir qu'il s'agissait « d'une situation très complexe et d'un problème complexe à débrouiller ».

Le ministre Ryan a demandé à cet égard un avis juridique, indiquait-on.

Il a été impossible de savoir où résidait la complexité.

Au ministère de la Justice, on s'interrogeait sur l'existence ou non « d'une entente tacite ou expresse » entre corps policiers ou avec le gouvernement fédéral susceptible de permettre aux Peacekeepers d'émettre des contraventions, signalait la porte-parole Suzanne Lévesque.

Au service de relations publiques de la SQ, l'agent Pierre Rochefort a refusé de se prononcer sur la légalité du mandat des Peacekeepers tout en renvoyant la question à la Sécurité publique.


M. Rochefort notait cependant que les routes 132, 138 et 207 étaient de juridiction provinciale. Il ajoutait que dans le cadre des négociations en cours entre la communauté mohawk et le ministère de la Sécurité publique, le statut des Peacekeepers était notamment en cause.

Quant à la GRC, le porte-parole Réjean Fafard déclinait l'invitation de se prononcer sur la juridiction des Peacekeepers.

M. Fafard signalait que les Peacekeepers menaient des opérations radar depuis une semaine à dix jours et que leurs activités de surveillance s'ajoutaient à celle de la GRC et de la SQ.

La GRC est très active sur les routes de la réserve. Selon les chiffres fournis par M. Fafard, entre le 1er et le 15 juillet, un total de 300 avertissements relatifs au Code de sécurité routière ont été émis de même que 93 contraventions.

'PRESTIGE II' AU PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE




RECouvreMENT SEARS 1" CHOIX^{MD} À PLATEAU-COUSSIN

GARANTIE* DE 20 ANS SUR ENS.

MATELAS EN MOUSSE SUR MOUSSE OU À RESSORTS

ASPIRATEUR-TRAÎNEAU WHISPERTONE^{MC} TRÈS SILENCIEUX

GAGNER DES POINTS DU CLUB SEARS
Les membres obtiennent des points pour les achats portés à leur compte. Détails en magasin



4 RÉGLAGES DE HAUTEUR

PUISsANCE TOTALE DE 1440 WATTS COMPRENANT LE POWER-MATE^{MD}

ÉLECTROBROSSE À 2 RANGS DE POILS, ALLANT DANS LES COINS

RABAIS 50% RABAIS 210\$

1 pl. à TG 2 pl. Série 73450. Ord. 1139,98\$-2259,98\$
Ens. 539,99\$-1049,99\$
*Détails en magasin

Puissant aspirateur Kenmore. 208 432 810.
Sears ord. 559,99\$. Ch. 349,99\$
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

Ce n'est pas tout de choisir, il faut le faire parmi une vaste gamme. SEARS... SATISFACTION GARANTIE. UN POINT C'EST TOUT



RIEN QUE 519⁰⁰
Lave-vaisselle Kenmore 7 cycles à encastrer. Panneau de commande à touches à effleurement. 228 471 341.

Rabais 50%. Pièces de batterie de cuisine. Émaillées bleu. Ord. 3,08\$-29,97\$. Ch. 1,54\$-14,98\$



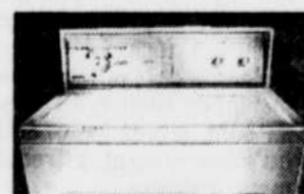
389⁰⁰ Ch. État 479 66\$ plus 429 66\$
Congélateur coffre 9.0 pi. cu. Un rabais de 39\$ de plus! Blanc. Isolation 3". 468 448 980. Autres formats aussi en solde

Rabais 50%. Chandelle 'Citronella' pour le patio. Faites-en provision et gardez les moustiques à distance!



RIEN QUE 529⁰⁰
Laveuse 6 programmes de grande capacité. 3 temp. lavage/rinçage. Blanc. 268 441 210.

Canapés et causeuses assortis...au même bas prix! Ord. 699,99\$-899,99\$. Ch. 549\$-749\$
Fautails assortis aussi en solde



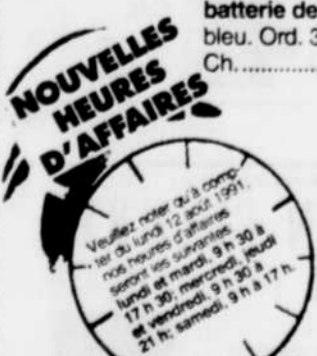
RIEN QUE 379⁰⁰
Sècheuse 7 programmes de grande capacité. Porte à grande ouverture. Blanc. 268 481 210.

Rabais 101\$. Canapés-lits format standard. 3 modèles. Ord. 799,99\$-999,99\$. Ch. 698\$-898\$
Fautail et canapé-lit grand format assortis aussi en solde



RIEN QUE 849⁰⁰ Ch. Ord. 1049\$
Rabais 200\$. Mobilier 5 pièces en merisier massif. Comprend table et 4 chaises. No 25326. Vannetier assorti aussi en solde

Rabais 25%. Lampe de table style pot à biscuits. Ord. 69,99\$. Ch. 52,49\$
Rabais 50%. Lampe de table de couleur. Ord. 99,99\$. Ch. 49,99\$



PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 24 AOÛT 1991, SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'État' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770. Brossard: 465-1000. LaSalle: 364-7310. Laval: 682-1200. Repentigny: 582-5532. St-Bruno: 441-6603. Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000. Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861. Lévis: 833-4711. Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222. Arthabaska: 357-4000. Chicoutimi: 549-8240. Drummondville: 478-1381. Granby: 375-5770. Rouyn-Noranda: 797-2321. St-Jean: 349-2651. St-Jérôme: 432-2110. Sherbrooke: 563-9440. Sorel: 746-2508. Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1991. Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears

Campagne électorale dans Montmorency

Les péquistes accusent les libéraux d'avoir détruit 1000 de leurs affiches

Le ton monte dans la campagne électorale en cours dans Montmorency où les péquistes accusaient hier les libéraux d'avoir « systématiquement » détruit environ 1000 affiches de leur candidat.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Dans la nuit de dimanche à lundi, les affiches du candidat péquiste Jean Filion sur les rues Seigneuriale, Royale, Labelle et des Chutes ont été arrachées. Au grand dam de l'organisation péquiste qui avait justement fait installer celles-ci au cours de la fin de semaine.

Une porte-parole du PQ, Carole Lavallée, indiquait au SOLEIL qu'il est difficile de ne pas y voir un geste prématuré. Les affiches en question avaient en effet été placées suffisamment haut pour ne pas faire l'objet de vandalisme spontané.

Le responsable de la structure péquiste dans Montmorency, Roch Pomerleau, souligne qu'un panneau de balcon a également été arraché. La semaine dernière, des panneaux-terrains (d'une douzaine de pieds de large) auraient également été l'objet de vandalisme.

Du côté du PLQ, on s'abstient de commenter ces accusations. Une porte-parole du parti, Mme Lise Grondin, souligne que son parti a fait le choix de ne pas utiliser ces formes d'affiches sur les poteaux pour des motifs environnementaux.

Mme Grondin souligne que les panneaux du candidat libéral n'ont pas échappé aux actes de vandalisme. « Cinquante pour

cent de nos panneaux ont été endommagés », précise-t-elle en soulignant qu'elle ne croit pas que de tels gestes soient le fait d'organisations politiques.

Par ailleurs, le candidat péquiste reçoit cette semaine l'appui du député du Bloc québécois, Gilles Duceppe. Élu dans Laurier-Sainte-Marie, presque à la même date l'an dernier avec l'appui ouvert du PQ, M. Duceppe en est à sa deuxième visite dans Montmorency où il doit séjourner jusqu'à mercredi.

Pas de débat

De son côté, le candidat du Nouveau parti démocratique du Québec, Jean-François Sirois a accusé hier son adversaire péquiste de « se dérober » lui aussi à un débat public sur la question

nationale.

Pour le porte-étendard du NPDQ, M. Filion prend prétexte de l'absence de son adversaire libéral Claude Desjardins pour se défilier. M. Sirois juge d'autant plus inacceptable le refus du candidat péquiste que le chef du parti, Jacques Parizeau, clame sur tous les toits que tous les prétextes sont bons pour parler de souveraineté.

M. Sirois doit tenir une conférence de presse ce matin pour dénoncer la pollution d'une terre agricole de Château-Richer par le ministère des Transports. Son vis-à-vis du Parti Vert, Jean Oumet, a lui aussi convoqué la presse ce matin pour faire connaître le programme économique de son parti.



Le député du Bloc québécois Gilles Duceppe accompagnait hier le candidat péquiste Jean Filion en vue de l'élection de lundi prochain dans Montmorency.

Un candidat péquiste se pointe déjà dans Anjou

MONTRÉAL (PC) — Confiants de remporter lundi prochain dans Montmorency leur première élection partielle depuis 1976, les péquistes se préparent déjà en vue de la bataille d'Anjou, privé de représentant à l'Assemblée nationale depuis la démission cet été du libéral René-Serge Larouche.

Archiviste de 27 ans, le libéral Claude Desjardins a plutôt mis l'accent sur le développement économique. L'autre jour en conférence de presse, Jacques Parizeau avait envie de crier son optimisme. Il a d'abord fait mine d'y voir une lutte serrée, puis a laissé aller avec un large sourire: « Les choses se présentent bien. »

Aujourd'hui, un avocat de Ville d'Anjou, Pierre Bélanger, annoncera officiellement son intention de représenter le Parti québécois lors de la partielle que le premier ministre Bourassa n'a pas encore fixée, mais qu'il ne saurait repousser plus tard qu'en janvier 1992.

Par cette hâtive décision, Me Bélanger entend bien sûr gagner du temps sur son éventuel adversaire libéral et faire une pré-campagne avant même que le PLQ n'ait installé son organisation.

Mais le geste précipité de l'aspirant péquiste vise surtout à contrecarrer les plans d'opposants qui pourraient bien venir de son propre parti. En effet, la rumeur veut que la direction du PQ ait déjà arrêtée son choix sur l'avocat Serge Ménard, dont l'adhésion a été soulignée en grandes pompes par Jacques Parizeau au début de l'été.

Aux élections générales de septembre 1989, le libéral Larouche avait défait la péquiste Louise Laurin par 2000 voix de majorité. Victoire qui s'inscrivait toutefois dans le balayage qui a permis au PLQ de faire élire 92 députés et de recueillir 50 % du vote populaire.

La conjoncture politique a bien changé depuis. La situation est inversée et c'est maintenant le PQ que les sondages vouent à une victoire retentissante. On peut présumer que M. Bourassa choisira plutôt d'attendre que le vent tourne avant de convoquer une partielle dans Anjou, un comté représenté jadis par Pierre-Marc Johnson.

Quoi qu'il en soit, pas question pour le PLQ de précipiter les choses avant de connaître le résultat de l'élection partielle du 12 août dans Montmorency. Fiscaliste de 40 ans, le candidat péquiste Jean Filion a eu l'audace de faire campagne sur les vertus de la souveraineté.

2500 points offerts cette semaine dans **LESOLEIL**

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **55618468**

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi-points

Pour ceux qui exigent plus

la haute fidélité

rotac électronique inc.

LECTEUR CD MERIDIAN 2068
Préampli SIMA P3001 (sp)
2 amplis SIMA W3050 (200 watts/ch)
Enceintes acoustiques B&W 802
3 câbles de liaison STRAIGHT WIRE LSI
B-câblage STRAIGHT WIRE Pro 12 Signature

VENTE ÉCHANGE SERVICE
2873, chemin Sainte-Foy (coin route de l'Église)
fermé le lundi / 5 salles d'écoute
Magasin: 553-7768
Service: 653-4972

12 480 \$

Centre d'optique SEARS

LUNETTES 2 POUR 1
incluant VERRES DE CONTACT*
toutes combinaisons possibles

● 2 paires (verres et montures). Ne payez que la plus chère des deux. ● Pour vous... ou un ami

OU UNE SEULE PAIRE DE LUNETTES
parmi notre collection Sélecte**: Platinum, Charmant, Pascale, Alfred Sung et obtenez **20%** de rabais sur les lentilles

CHOISISSEZ

EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE ou APPOORTEZ VOTRE PRESCRIPTION

CARTE DE CRÉDIT SEARS ACCEPTÉE **CLUB SEARS**
ACCUMULEZ DES POINTS *C'EST TOUT À VOIRE AVANTAGE*

* Verres de contact sphériques simple vision à prix ordinaire à l'achat d'un plan de service. ** Les montures de la collection Sélecte ne font pas partie de l'offre 2 pour 1. Pour un temps limité. Voir les détails de cette offre en magasin.

20 CLINIQUES POUR MIEUX VOUS SERVIR...

Anjou: 353-7770	St-Bruno: 441-6603	Lévis: 833-4711	Granby: 375-5770
Brossard: 465-1000	Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000	Ste-Foy: 658-2121	St-Jean: 349-2651
LaSalle: 364-7310	V. St-Laurent: 335-7770	Arthabaska: 357-4000	St-Jérôme: 432-2110
Laval: 682-1200	Québec: 529-9861	Chicoutimi: 549-8240	Sherbrooke: 563-9440
Repentigny: 582-5532		Drummondville: 478-1381	Sorel: 746-2508
			Trois-Rivières: 379-5444

Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Liquidation des NISSAN 1991
chez **ROBERGE NISSAN** boul. Sainte-Anne, L'Ange Gardien

LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

55 VOITURES 1991 À LIQUIDER à bas prix... voici quelques exemples...	SENTRA DLX 91 stock 3821 4 portes, aut., servofrein, servodirection, volant ajustable, AM-FM cassette P.D.S.F. NISSAN 13 420 \$ PRIX LIQUIDATION 10 995 \$
STANZA DLX 91 stock 3825 4 portes, 5 vitesses, servofrein, servodirection, volant ajustable, AM-FM cassette P.D.S.F. NISSAN 16 399 \$ PRIX LIQUIDATION 13 495 \$	240 SX 91 SE stock 3774 5 vitesses, ensemble sport et électrique, équipement complet P.D.S.F. NISSAN 22 330 \$ PRIX LIQUIDATION 18 395 \$
MAXIMA SE 91 stock 3764 automatique, intérieur cuir, freins ABS, toit ouvrant P.D.S.F. NISSAN 30 740 \$ PRIX LIQUIDATION 26 595 \$	PATHFINDER SE 91 stock 3780 4 portes, automatique, servofrein, servodirection, toit ouvrant, équipement complet P.D.S.F. NISSAN 26 770 \$ PRIX LIQUIDATION 22 595 \$
CAMION KING CAB 2X4 stock 3743 5 vitesses, servofrein, servodirection, strapontin, sièges baquets P.D.S.F. NISSAN 12 695 \$ PRIX LIQUIDATION 10 495 \$	NISSAN 300 ZX stock 3749 Manuelle, 5 vitesses, 2 + 2, intérieur cuir P.D.S.F. NISSAN 45 520 \$ PRIX LIQUIDATION 38 991 \$

À 5 MINUTES DE LA CHUTE MONTMORENCY

ROBERGE NISSAN
6964, boul. Sainte-Anne L'Ange-Gardien **822-1475**

(Gagnant à l'échelle nationale parmi 10 meilleurs concessionnaires dans la section service à la clientèle)

Transport, préparation, TPS et TVQ en sus

CLASSEURS VERTICAL ET LATÉRAL
en métal avec serrure. Couleurs: beige, gris ou noir.

Vertical 2 tiroirs Cour.: 212.62 \$	115 \$
Vertical 4 tiroirs Cour.: 337.04 \$	
Latéral 2 tiroirs Cour.: 528.60 \$	245 \$
Latéral 3 tiroirs Cour.: 717.42 \$	335 \$
Latéral 4 tiroirs Cour.: 879.78 \$	425 \$

AGENDA ÉLECTRONIQUE
modèle DM 720

Format carte de crédit, possibilité de 150 entrées, agenda, répertoire téléphonique et calculatrice.

29⁹⁵ \$

MEUBLE INFORMATIQUE
Disponible en blanc ou gris

Double	130 \$
Simple	90 \$

CHAISES DE BUREAU
Entièrement rembourrées de mousse moulée. Disponibles en noir, gris ou beige.

Dossier bas Cour. 276 \$	Dossier haut Cour. 332 \$	119 \$	149 \$
-----------------------------	------------------------------	---------------	---------------

CHAISES ERGONOMIQUES
Avec ajustement pneumatique de la hauteur. Rembourrage profilé à support dorsal pour dossier et siège. Disponibles en gris ou noir.

Cour. 311 \$	Sans bras 135 \$
--------------	----------------------------

MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRONIQUE SPÉCIAL

Chariot 14", mémoire de texte 6 KB, mémoire de correction de 500 caractères.

299 \$
Cour.: 395 \$

TÉLÉPHONE CELLULAIRE NOKIA P-30**

- Mémorisation de 40 numéros
- 1 à 2 heures de conversation
- Mode d'attente de 15 heures
- Adaptateur/Chargeur

Cour.: 999 \$

Spécial 429 \$
(si activé sur Bell Cellulaire)

CENTRE DE DISTRIBUTION ET DE LIQUIDATION

2150, boul. Charest Ouest Sainte-Foy
Téléphone: (418) 683-0303
Télécopieur: (418) 687-3925

- Quantité limitée jusqu'à épuisement des inventaires
- Service de livraison disponible
- Horaire d'été: lundi au vend. 8h à 17h samedi fermé
- Cartes de crédit acceptées

PAPIER BOND

8 1/2 x 14" Paquet 500

4 \$

GE

LA PLUS GROSSE VENTE
 par le plus
gros vendeur de
SUBARU JUSTY
 au Canada

JAMAIS VUE



NOUS DEVONS LIQUIDER
50 Justy
 neuves
 1991
 Disponible avec 4x4
 Garantie de 5 ans,
 100 000 km **INCLUDE**

La vente contre la montre,
 le lundi 5 août 1991
 Prix de la Justy de base
6920\$
 Chaque jour, on augmente de 75\$ sur chaque modèle
LE TEMPS, C'EST DE L'ARGENT!
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

Achat maximal de 4 voitures par personne ou par compagnie. Délai maximal de 10 jours sans frais pour prendre possession du véhicule. Achat conditionnel au financement.

UNIQUEMENT CHEZ:

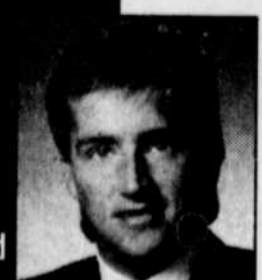
LÉVIS SUBARU

72, Kennedy, Lévis (face à McDonald)

833-1960



Roger Lebreux
 président



J.-F. Bouchard
 directeur général

LE MONDE

En Bref

■ En parachute à ... 88 ans

MENDOTA, Californie (AFP) — Une femme de 88 ans a effectué samedi un saut en parachute d'un avion volant à plus de 3000 mètres. Mme Hazel Stout, de Portland, en Oregon, affirme être devenue de ce fait la femme la plus âgée à avoir jamais sauté en parachute. Selon le Livre Guinness des records, cette performance est actuellement détenue depuis 1986 par une Britannique de 80 ans, Mme Sylvia Brett.

■ Pour les plus de 20 ans

LA HAVANE (Reuter) — Cuba a levé hier les restrictions sur les voyages à l'étranger pour toute personne âgée de plus de 20 ans, sous réserve d'obtention d'un visa auprès du pays hôte, annonce l'agence cubaine Prensa Latina. La réglementation précédente, déjà assouplie au cours des 12 derniers mois, fixait à 30 ans pour les femmes et 35 ans pour les hommes l'âge minimal requis pour voyager à l'étranger.

■ Les Nigériens doubleront

WASHINGTON (AFP) — La population du Nigeria, le pays le plus peuplé d'Afrique, devrait doubler au cours des treize prochaines années, pour atteindre 220 millions de personnes, a déclaré hier l'Agence pour le Développement international (AID). Le taux de fécondité est au Nigeria de 6,1 enfant par femme, et selon la Banque Mondiale le revenu moyen par habitant est de 250 dollars par an.

■ La guérilla perd son chef

MANILLE (AFP) — Romulo Kintanar, chef présumé de la Nouvelle Armée du Peuple (NPA), la branche militaire du parti communiste philippin (PCP, interdit) qui combat depuis 22 ans le pouvoir central, a été arrêté hier dans un hôpital de Manille avec sa femme Gloria Jopson après s'être rendu dans le service d'ophtalmologie. La guérilla perd sans cesse des plumes depuis l'élection d'un gouvernement démocratique en 1986 et la chute des régimes communistes de l'Europe de l'Est.

■ Les cancers du Koweït

MANAMA, Bahrein (Reuter) — La pollution provoquée par les puits de pétrole koweïtiens en feu s'accroît dans la partie centrale du Golfe où elle accroît les risques cancérigènes dans ce pays comme en Arabie Saoudite, au Bahrein, en Iran et en Irak, ont déclaré hier des experts en environnement.

■ Tueur blanc... réprimandé

JOHANNESBURG (AFP) — Un officier de police blanc qui comparait hier devant un tribunal sud-africain pour avoir incité le 1er mai dernier des Zoulous, partisans du mouvement Inkhata, à assassiner le président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, a été laissé libre après une réprimande du juge.

■ Le feuilleton Dahmer

MILWAUKEE (AFP) — La mère d'une victime du meurtrier de Milwaukee (Wisconsin) qui a reconnu 17 meurtres en treize ans, a porté plainte hier contre la ville et la police, les accusant de discrimination et négligence. Catherine Lacy, dont le fils Oliver, un Laotien âgé de 23 ans, semble avoir été la dernière victime de Jeffrey Dahmer, en mai, estime que son fils n'aurait pas été tué si la police avait enquêté correctement sur un cas précédent.

■ Une deuxième lune de miel?

LONDRES (AFP) — Le prince et la princesse de Galles sont le mariage d'une décennie serait en difficulté sont partis aujourd'hui pour l'Italie pour s'offrir une «seconde lune de miel» à bord d'un yacht de luxe, affirme le quotidien Daily Express. Buckingham n'a fait aucun commentaire officiel, indiquant seulement que le couple souhaitait passer ses vacances dans l'intimité et la discrétion.

Le clan Reagan avait-il pactisé avec Téhéran en 1980?

Enquête du Congrès sur la libération des otages d'Iran

WASHINGTON (AP, AFP, Reuter) — Le Congrès américain, à majorité démocrate, va entreprendre une enquête formelle pour déterminer si des responsables de la campagne électorale de M. Ronald Reagan, du Parti républicain, ont ou non conclu en 1980 un accord avec l'Iran pour retarder la libération d'otages américains jusqu'après l'élection du président des États-Unis.

Sans préjuger de ce qui en découlera et avec l'accord du président George Bush, lui-même éclairé par cette affaire, MM. Thomas Foley, speaker (président) de la Chambre des représentants, et George Mitchell, chef de la majorité démocrate au Sénat, ont précisé que les commissions des Affaires étrangères des deux

assemblées seront chargées de l'enquête. Si elle devait déboucher, les deux chambres se prononceraient sur l'opportunité de la tenue d'audiences publiques, ont-ils également indiqué.

L'enquête préliminaire portera sur des allégations, qui ont régulièrement refait surface ces dernières semaines, selon lesquelles des responsables de la campagne électorale de M. Reagan ont mar-

chandé avec le gouvernement iranien la libération des otages de l'ambassade des États-Unis à Téhéran pour la faire intervenir après l'élection présidentielle américaine. Ces otages avaient, en fait, été libérés en janvier 1981, quelques minutes après la prestation de serment de M. Reagan.

« Ces rumeurs sont persistantes et dérangeantes. En accord avec le président George Bush et

les anciens présidents Jimmy Carter et Ronald Reagan, nous avons décidé d'y couper court une fois pour toutes », ont déclaré dans un communiqué les chefs de la majorité démocrate au Congrès.

Le porte-parole de la Maison Blanche Marlin Fitzwater a estimé que « s'il existait des preuves légitimes et de bonnes raisons pour conduire cette enquête, alors (les commissions) sont fondées d'aller au fond des choses ».

«Double jeu» israélien

JERUSALEM (AP, AFP, Reuter) — Israël a établi hier une nouvelle colonie juive en Cisjordanie occupée. Quinze familles se sont installées à Eshkolot, au sud d'Hébron.

Le ministère de la Défense a déclaré que la décision de transformer cet emplacement militaire en colonie civile remonte à 1983.

Mais la mesure déjà qualifiée d'« obstacle à la paix » par le secrétaire d'État américain, survient alors qu'un James Baker optimiste tente toujours d'obtenir l'accord des différentes parties à la conférence de paix sur le Moyen-Orient.

« Le gouvernement joue un double jeu: sa bouche dit oui et son bras dit non », a pour sa part affirmé le mouvement des droits civiques israéliens.

Par ailleurs, L'OLP s'est désolidarisée hier des déclarations de Bassam Abou Charif, conseiller de Yasser Arafat, qui a déclaré dimanche s'attendre à un accord sur la question de la représentation palestinienne à la conférence de paix.

Sanctions maintenues contre l'Irak

(Reuter, AFP) — Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni hier à huis clos pour étudier l'état d'avancement des conditions du cessez-le-feu dans la guerre du Golfe et a conclu qu'il n'y avait pas de raison de lever les sanctions en vigueur contre l'Irak depuis un an.

Pendant ce temps, « chaque jour, cela devient plus grave », a expliqué hier à l'AFP le docteur Gianni Murzi, directeur de l'UNICEF à Bagdad, commentant les effets

sur la population de l'embargo qui prive l'Irak de ses revenus pétroliers, à la suite de l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes.

Sur son bureau s'accroissent les rapports pessimistes sur la croissance de la mortalité infantile, l'essoufflement des centres d'épuration d'eau ou la lente asphyxie du système hospitalier.

Les États dont dépend la décision du Conseil de sécurité de des-

serrer l'étau des sanctions ont clairement établi un lien entre la levée de l'embargo et le départ du président Saddam Hussein.

Pour un diplomate, « il est impossible de prévoir la tournure que prendront les événements mais ce qui est sûr, c'est que tout changement précipité de régime provoquerait dans ce contexte une catastrophe ».

COUPON RABAIS

OBTENEZ 5\$ DE RABAIS à l'achat de 2 SPAGHETTIS OU FETTUCINES AU PRIX RÉGULIER

LE MANOIR DU SPAGHETTI

QUÉBEC
 120, Saint-Cyrille Ouest 649-1399
 (coin rue Cartier)
 SAINT-FOY
 3077, chemin Saint-Louis 659-5628
 CHARLESBOURG
 7685, 1re Avenue 627-0161

Coupon valide pour 2 personnes SUR LES 17 SPAGHETTIS OU FETTUCINES SUIVANTS:

- sauce à la viande
- sauce tomate
- sauce bœuf
- sauce à l'ail
- le Manoir
- le champignon
- l'alfredo
- le carbonara
- le gratin
- le Charlie
- le végétarien
- le gourmand
- les 4 saisons
- le maison
- les moules
- le gamberetti (crevettes)
- le fruits de mer

Sur présentation de ce coupon, obtenez 5\$ de rabais à l'achat de 2 spaghettis ou fettucines au prix régulier parmi les 17 mentionnés ci-dessus. Valable en tout temps jusqu'au 9 septembre 1991. Consommation sur place.

2500 points offerts cette semaine dans LE SOLEIL

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
54483456
 Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

CLUB Multi points

VERRES DE CONTACT

CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD

Gaëtan Richard, md
FRCS(C)
683-4450

1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement

RÉSULTATS
Loto-Québec

Banco Tirage du 91-08-05

6	9	16	18	20
27	30	31	36	39
43	47	52	54	58
60	61	65	68	70

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages
Prochain tirage: 91-08-07

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE PLAISIR DE BIEN MANGER

À VOLONTÉ

AU RESTAURANT **Le CAUCAS**

VENDREDI
SOIR DES 18 H
NOS FRUITS DE MER 33\$ PAR PERS., À VOLONTÉ

SAMEDI ET DIMANCHE
SOIR DES 18 H
NOS MERVEILLEUSES PÂTES 11.95\$ PAR PERS., À VOLONTÉ

LE HILTON · MON HOTEL

RÉSERVATIONS
647-2411

STATIONNEMENT GRATUIT À PLACE QUÉBEC, FAITES VALIDER VOTRE BILLET

MOI j'embarque

3,9% 48 MOIS

(Optima, Impulse, Stylus)

Taux de financement GMAC à partir de 3,9% sur 48 mois ou REMISE du fabricant.

Sujet à l'approbation du département de crédit

UN SEUL ENDROIT PASSE-PORT

RIVE-SUD

4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis 835-1888

RTE KENNEDY
 AUTOROUTE 20
 BOUL. DE LA RIVE-SUD

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLUCHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSBourassa
piège
les Cris

Les autochtones fournissent depuis plus d'un an un terrain électoral de prédilection au premier ministre du Québec, Robert Bourassa.

Il y eut d'abord l'obstruction du député manitobain Elijah Harper à la ratification de l'accord du lac Meech. Quelques semaines plus tard, les Warriors déclenchaient à Oka une crise qui a secoué tout le Québec et animé la réprobation presque généralisée des Québécois qui ont commencé dès lors à scruter les droits et privilèges de ces revendicateurs professionnels que sont les autochtones.

Les déclarations incendiaires de certains de leurs leaders au cours de la dernière année et les incartades de quelques indiens qui ont continué à défier les lois des blancs, soit par la contrebande ou la pratique de la pêche à des périodes ou dans des endroits interdits, ont aussi ajouté à la grogne populaire à l'endroit des autochtones.

C'est sur cette toile de fond qu'il faut placer le mouvement d'opposition des Cris au projet hydro-électrique de Grande-Baleine, dans lequel des dizaines de milliers de Québécois fondent des espoirs pour générer des emplois.

Si les environnementalistes ont une assez large audience depuis quelques années, celles des autochtones est plutôt en chute. Robert Bourassa a su, en fin de semaine, les cerner dans son discours de clôture au congrès des jeunes libéraux, comme les irréductibles adversaires de ce méga-projet de développement, aussi féroces que les Warriors qui bloquaient l'agrandissement d'un club de golf!

La manoeuvre est politiquement habile mais potentiellement génératrice d'un durcissement dans les relations entre blancs et autochtones. Il faut que le chef du gouvernement soit aussi exaspéré par les soucis que lui ont occasionnés à répétition les indiens ces derniers mois pour s'aventurer dans des semonces.

Les Cris se sont déjà entendus avec le gouvernement de Robert Bourassa au début des années 1970 pour la réalisation de la phase 1 de la Baie James. La guérilla juridique qu'ils ont lancée depuis un an contre Hydro-Québec et leurs appels à Ottawa pour empêcher le développement de la Baie James tient peu compte de cette convention.

Deuxièmement, les Cris ne réussissent ainsi qu'à faire dévier un débat de fond recherché depuis plusieurs années au Québec sur le développement énergétique: le coût réel de l'électricité produite par nos centrales, les retombées réelles des contrats d'exportation ou des taux privilégiés consentis aux alumineries, les perspectives réalistes de développement des exportations, etc.

Pendant que les Québécois se féliciteront du récent coup de semonce de leur général aux indiens cris, ils ne penseront pas non plus à soupeser de façon rationnelle les impacts de Grande-Baleine sur l'environnement. Les Cris n'ont pas de crédibilité en tant que protecteurs de l'environnement...

Ils en oublieront même partiellement le rapport Allaire et l'enjeu global qu'il proposait.

La question première à laquelle il faut répondre n'est pas: doit-on laisser les Cris bloquer le projet de Grande-Baleine? C'est à peu de choses près ce qu'a lancé M. Bourassa dimanche. Il en escamotait ainsi un préalable: a-t-on besoin de Grande-Baleine, tel que le projet de 12 milliards \$ nous est présenté?

L'évidence n'a pas été démontrée.

J.-JACQUES SAMSON

ÉLECTRO-
CHOC

L'érosion de la différence?

par

Laurent
LAPLANTE
collaboration
spéciale

Quand Québec était gérée par MM. Lamontagne ou Pelletier, le discours public insistait sur le « réalisme ». On rappelait aux « culturels » que l'économie est le moteur de la société et les investissements, le carburant. On ne dénigrait pas la culture, mais on la mettait à sa place, c'est-à-dire plus bas dans l'échelle des valeurs.

Québec est gérée, depuis presque deux ans, par une équipe qui a fait campagne sur sa foi en des valeurs autres que celles des anciennes administrations. Pourtant, à la surprise de plusieurs, la différence entre les philosophies des deux époques devient difficile à constater.

Quand, par exemple, l'administration L'Allier finit par prendre une décision, ce qu'elle fait à un rythme qui n'a rien de vertigineux, elle vante, comme les administrations passées, les vertus du pragmatisme. Pas plus que les équipes précédentes, elle ne

critique la culture; elle aussi, cependant, par les temps présents, en voit surtout les limites. La différence qui expliquait le résultat électoral s'amenuise.

Ce qui étonne plus encore, c'est de retrouver dans la bouche de l'actuel maire de Québec les formules fracassantes et caricaturales qui permettaient au maire Jean Pelletier de démolir l'adversaire sans répondre à ses objections. M. Pelletier aurait été fier, en tout cas, face à ceux qui dénonçaient son peu de respect pour le patrimoine bâti, de penser à leur lancer qu'il ne faut pas mettre une ville ou un quartier « dans le formol ». La formule est, en effet, comme celles que M. Pelletier adorait, dévastatrice, apte à réjouir les Bétiens et propre à faire les manchettes. Qu'elle soit superficielle, trompeuse et malhonnête, voilà ce que M. Pelletier ne serait plus le seul à oublier. Donc, nivellement. Donc, érosion de la différence.

Autre élément inquiétant dans l'évolution du Rassemblement populaire: voilà que le droit à la dissidence reçoit, de la part du maire L'Allier, une interprétation étroitement géographique. Si, laisse entendre M. L'Allier, un élu du Rassemblement populaire veut contester le projet qui s'an-

nonce dans son quartier, la dissidence de cet élu est tolérable. Si, en revanche, le projet qui déplaît au conseiller n'est pas destiné à son quartier, il faut, déclare le maire de Québec, que le conseiller s'en tienne à l'orthodoxie du parti. Originale et inattendue, la distinction module un « crois ou meurs » presque digne du duplessisme.

Voilà, en effet, un parti que l'on peut qualifier d'idéologique. Il s'est fait élire en annonçant ses couleurs et en prenant des engagements précis. Sous l'impulsion de M. L'Allier, le parti a même reformulé plusieurs de ses orientations fondamentales. Comme l'écrivait Louise Quesnel et Serge Belley, « ce sont ces nombreux changements apportés au programme, aussi bien dans sa forme que dans son contenu, et dont l'impact fut perceptible pendant la campagne électorale, qui ont permis au RPQ, sous la gouverne de Jean-Paul L'Allier, de se (sic) mériter une plus grande crédibilité auprès des médias et de l'électorat ». Ce qui me semble très juste.

Or, pareille dimension idéologique et pareille insistance sur le programme devraient avoir pour conséquence que tout élu du RP a le droit, dès l'instant où le programme est mis sur la touche, d'exprimer sa dissidence.

En effet, chaque élu n'a-t-il pas présenté ce programme à son électoral comme la base de leurs relations futures? S'il en est ainsi, comment un parti ou un chef de parti peut-il modifier le programme tout en niant aux conseillers élus le droit de continuer à défendre le programme à partir duquel ceux-ci ont mené campagne et à partir duquel ils ont été élus? Dans un parti idéologique, définir le droit à la dissidence en termes géographiques, c'est couper le lien entre les élus et le programme.

Puisque ne pas zoner à la pièce fait partie du programme, le faire concerne tous les élus. D'ailleurs, disent Quesnel et Belley, « résidentes et résidents d'un quartier auront un pouvoir décisionnel sur l'aménagement des quartiers et des parcs urbains et jouiront d'un droit de veto sur les modifications de zonage ».

Le régime Lamontagne nous a valu les complexes gouvernementaux. L'administration Pelletier a creusé des trous là où les promoteurs voulaient de l'espace. L'administration L'Allier ne ferait qu'oublier sa différence en installant un IMAX au mauvais endroit.

★ Louise Quesnel et Serge Belley, *Partis politiques municipaux. Une étude de sociologie électorale*, Éditions agences d'Arc, 1991, p. 108.

Votre Opinion

Les excuses

On a pu lire dans une édition récente du «SOLEIL» un long article énumérant toutes les excuses qu'ont faites aux autochtones du pays les Oblats canadiens.

Une de ces «excuses» serait de les avoir détournés de leurs croyances religieuses; si j'ai bien compris, cela reviendrait à dire que les Oblats s'excuseraient de les avoir convertis.

C'est aller beaucoup trop loin. À ce compte-là, l'Apôtre des Gentils devrait «s'excuser» d'avoir converti tant de païens, et tous ceux qui l'imitèrent devraient faire de même.

Et pourtant, Notre-Seigneur a dit à ses apôtres: «Allez donc, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.» Faudrait-il donc que le Christ s'excuse lui aussi?

Jules Lavoie, md
Saint-Georges

Frontières et morue

Le conflit franco-canadien au sujet de la zone de pêche des îles Saint-Pierre-et-Miquelon refait surface dans l'actualité. Les pré-

tentions maritimes françaises semblent démesurées en regard de la surface terrestre de ces îles.

La zone maritime d'un pays devrait refléter sa situation géographique. Il s'agit de géographie physique et non pas de géographie humaine ou de géopolitique.

Il y a une façon simple, objective et impartiale d'aborder ce problème: utilisons la zone des 200 milles comme point de référence. Pour avoir droit à ce 200 milles, le pays visé doit avoir au moins cette distance dans sa plus grande longueur. Une île qui n'aurait que 20 milles dans son plus large ne se verrait octroyer que 20 milles de zone maritime autour de ses côtes. Si deux pays ont des zones limitrophes, il faut leur accorder chacun une zone jusqu'à concurrence du maximum établi plus haut. Si les zones ainsi déterminées se chevauchent, on trace la ligne au milieu.

En quoi cela règle-t-il le problème de Saint-Pierre-et-Miquelon? La France affirme que ces îles font partie de son territoire national et celui-ci couvre une distance d'au moins 200 milles

du nord au sud... alors! Si une île est située à plus de 200 milles du territoire «continental» elle serait considérée comme une entité physique indépendante pour l'établissement de la zone maritime. Seules les dimensions de l'île comptent.

De cette façon, le Japon, qui maintient à flots un flot de 10 pieds à plus de 1000 milles de ses côtes, devrait se contenter de dix pieds de zone maritime autour de ce rocher; c'est pas mal plus logique que les 200 milles revendiqués. Si aucune contestation ne survient, la communauté internationale peut statuer sur certaines revendications.

Autre avantage de cette méthode: la norme du nombre d'habitants ne favorise pas les petites nations. Mais surtout, les grandes puissances ont toutes le minimum de 200 milles comme territoire continental...

Jean Roy
Sainte-Foy

Wow Canada!

Dans ce pays de grands sondages que scrutent les analystes, sur leur nuage tels de vieux sages cherchant comment éviter le ter-

rible naufrage, Wow Canada, terre de mes aïeux. Comme ils doivent être malheureux là-haut, à nous voir tourner en rond en dépensant des millions.

Eh oui, 40 % des Canadiens ignoraient le but de la Commission Spicer, 60 % des Canadiens ne veulent rien savoir du Québec, 65 % des Québécois ne veulent rien savoir du Canada, 75 % du pays est insatisfait du gouvernement...

Pas grave: nos politiciens dépensent pour sauver le pays en attendant l'avenir de nos enfants, et de leurs enfants; quand ils comprendront qu'ils sont ruinés nos politiciens, eux, seront grassement retraités.

Avant qu'il ne soit trop tard faites un effort pour oublier vos rêves de gloire qui s'effaceront dans l'histoire. Pitié, pitié, ne sondez plus nos coeurs, n'entretenez plus de faux espoirs et mettez-vous au travail sérieusement, désespoir...

Michel Lévesque
Loretteville

Festival militaire

Québec recevra du 12 au 18 août une brochette d'appareils

militaires ayant participé à la guerre du Golfe: B-52, porte-hélicoptère, frégates, bombardiers, etc. Et les bons petits Québécois iront en grand nombre admirer ces engins de mort.

Dire que les organisateurs du festival considèrent la venue d'un B-52 comme un privilège... mais les Irakiens, Vietnamiens et les peuples qui ont reçu des tonnes de bombes sur la tête ne seront pas là pour vous regarder admirer ces engins de mort!

Nos militaires grugent 12,9 milliards \$ du budget fédéral (900 millions \$ de plus en 1991) mais nos dirigeants disent ne pas avoir d'argent pour les programmes sociaux: alors, ils pigent dans les poches des travailleurs ordinaires: TPS, réforme de l'assurance-chômage, gel des salaires, taxes et impôts militaires...

Nous devons dire non à cette bouffonnerie; demandons à la ville de Québec de refuser symboliquement l'accès à ses espaces aérien et nautique à ces navires et engins de guerre.

Combien d'enfants, de femmes et d'hommes devront encore mourir pour que l'humanité

cesse d'adorer ces engins? Contactez votre conseiller municipal pour lui dire votre désaccord vis-à-vis ce spectacle militaire absurde.

Gilles Fontaine
Québec

Condom et laxisme

J'ai beaucoup apprécié le commentaire de Louis-Guy Lemieux sur la «fête macabre» dans LE SOLEIL du mercredi, 26 juin. «Quand on confond la liberté avec le laxisme et la tolérance avec le droit à la délinquance, tous les excès sont possibles», dit-il avec logique.

Ironie de la mise en page qui a placé la photo d'un autobus «promotion ambulante du condom» à côté de la chronique de M. Lemieux. Ce condom, symbole du «fais ce que tu veux», est justement un autre symptôme de ce que M. Lemieux appelle «un malaise social profond».

Au lieu d'enseigner la maîtrise de soi, on prône le laisser-aller et on appelle responsabilité le fait d'éviter les conséquences de ses actes. Être responsable exige plus que d'être «protégé».

Kathleen Chabot
Sainte-Foy

Intervention militaire suggérée à la CEE pour sauver la Yougoslavie

BRUXELLES (Reuter, AP, AFP) — Le Luxembourg doit demander aujourd'hui aux ministres des Affaires étrangères de la Communauté économique européenne (CEE) d'envisager des mesures politiques et économiques plus fortes, voire une intervention militaire, pour sauver la Yougoslavie d'une guerre civile, a déclaré hier le ministre luxembourgeois des Affaires étrangères, Jacques Poos.

« Nous devons discuter d'autres moyens (...) tel qu'exercer des pressions politiques sur les républiques (la Serbie) qui ont refusé les termes du cessez-le-feu, non seulement avec le poids de la CEE mais avec le soutien des 35 membres de la CSCE », a dit M. Poos.

Jacques Poos a fait ses déclarations à son retour d'une visite de la troïka européenne en Yougoslavie.

Lors de cette visite, les efforts de la CEE pour sauver un cessez-le-feu entre les républiques rivales ont été réduits à néant, la Serbie boycottant une réunion entre la

présidence collégiale et les trois ministres de la troïka.

La Serbie a rejeté hier la responsabilité de cet échec de la mission de la troïka. M. Borisav Jovic, représentant la Serbie à la présidence yougoslave, a estimé que cet échec tient au fait que la troïka avait exigé que la décision de cessez-le-feu en Croatie arrêtée par la présidence fédérale fût rédigée sous forme d'« accord » que signeraient notamment la Croatie et la Serbie. La Serbie « a refusé de signer un tel accord, n'étant pas engagée dans la guerre en Croatie », a indiqué M. Jovic.

Par ailleurs, le gouvernement allemand a appelé hier la CEE à envisager « sérieusement » une reconnaissance de l'indépendance de la Croatie et de la Slovanie, et de menacer de sanctions économiques la direction serbe qu'il juge responsable du blocage en Yougoslavie.

Entretemps, l'annonce par la France de son intention de saisir le Conseil de sécurité sur la situation en Yougoslavie a été reçue avec surprise aux Nations unies, où l'on continue officiellement à considérer que la crise yougoslave relève d'un problème interne.

D'autre part, de nouveaux combats ont fait cinq morts en Croatie, hier. Mais les nationalistes serbes qui contrôlent la région croate de Krajina ont accepté de respecter le cessez-le-feu auquel avait appelé la présidence collégiale de Yougoslavie, rapportait hier l'agence Tanjug.

Au moins 300 personnes, pour la plupart des Croates, ont été tuées lors de violences interethniques en Yougoslavie depuis que les républiques de Slovanie et de Croatie ont proclamé leur indépendance, le 25 juin dernier.

Le ministre a ajouté à RTL-télévision qu'il inviterait tout d'abord les ministres, au cours d'une réunion d'urgence aux Pays-Bas, à

envisager de demander le soutien de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) pour donner plus de poids politique aux efforts de la CEE afin de faire cesser le bain de sang en Yougoslavie.



LE GRAND BALAYAGE DES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER

PLYMOUTH SUNDANCE / SHADOW

DODGE CARAVAN / VOYAGER

5,9% PLUS 500\$

DE TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS*

DE REMISE EN ARGENT*

OU 1500\$

À VOTRE CHOIX DE REMISE EN ARGENT*

7,9% OU 1000\$

DE TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS*

DE REMISE EN ARGENT*

JUSQU'À

PLUS 1000\$

D'ÉCONOMIES SUR DES ENSEMBLES D'ACCESSOIRES EN OPTION**

DODGE SPIRIT / PLYMOUTH ACCLAIM / CHRYSLER DYNASTY

7,9% PLUS 500\$ OU 1500\$

DE TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS*

DE REMISE EN ARGENT*

À VOTRE CHOIX

DE REMISE EN ARGENT*

DODGE DAKOTA

7,9% de taux de crédit du fabricant pour 48 mois
OU 1000\$ de remise en argent* sur le Dodge Dakota.

PICK-UP DODGE RAM

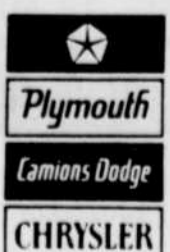
7,9% de taux de crédit du fabricant pour 48 mois*
PLUS 500\$ de remise en argent*
OU à votre choix, **1500\$** de remise en argent* sur le pick-up Dodge Ram.

Obtenez également **7,9%** de taux de crédit du fabricant pour 48 mois ou **1000\$** de remise en argent* pour le modèle à moteur Cummins à turbocompresseur.

Plus des taux de crédit et des remises en argent sur tous les véhicules 1990 et 1991 faisant partie du stock actuel des concessionnaires.

L'Avantage Chrysler

Profitez-en chez les concessionnaires Chrysler du Québec.



*L'offre de 5,9 ou 7,9 % de taux de crédit du fabricant PLUS 500 \$ de remise en argent et l'offre de 1 000 \$ de remise en argent sont mutuellement exclusives. L'offre de 7,9 % de taux de crédit du fabricant et l'offre de 1 000 \$ de remise en argent sont mutuellement exclusives. Ces offres ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Elles annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Les demandes de crédit pour un terme maximal de 48 mois sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Crédit Canada Itée. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Les véhicules achetés doivent être livrés à partir du stock actuel des concessionnaires, du 2 juillet 1991 jusqu'à la fin du programme tel que déterminé par Chrysler Canada Itée. Seule l'offre de remise en argent est applicable dans le cas des véhicules loués à long terme à des particuliers. Voyez votre concessionnaire pour les détails. Cette offre exclut la Plymouth Sundance et la Dodge Shadow «S» auxquelles une offre séparée s'applique.

**Les économies associées aux ensembles d'accessoires sont établies d'après le prix de détail suggéré par le fabricant pour ces accessoires lorsqu'ils sont achetés séparément.

BIENTÔT POINTE-AU-PÈRE

AMEUBLEMENTS

RÉGION DE RIMOUSKI

Aucun comptant,
aucun intérêt,
aucun paiement
COMMENCEZ À PAYER LE...

12 Avril 92

SURTOUTE LA MARCHANDISE*

GRANDE PREMIERE



5
TÉLÉS COULEUR
20 po
TÉLÉCOMMANDÉES
CÂBLOSELECTEUR
INTÉGRÉ

ZENITH
(SG3935Y)

Quasar
(TP2020EE)

Panasonic
(PC20V53R)

TOSHIBA
(CA20261)

MITSUBISHI
(CS2047C)

399⁹⁵
chacun

TOUCHES ÉLECTRONIQUES

RABAIS 300\$

LAVE-VAISSELLE ÉLECTRONIQUE

CARACTÉRISTIQUES:
Entièrement électronique
Action de lavage à 3 niveaux
25 cycles
Broyeur d'aliments mous
Distributeur de détergent à double godet
Distributeur de produits de rinçage

Filtere autonettoyant
Panier de luxe
Isolant insonorisant
Loquet de sécurité

599⁹⁵ chacun

DENON



RÉCEPTEUR AM/FM

Modèle: DRA-335
• 16 mémoires
• Total 80 watts (RMS)
• Télécommande
• Commande d'intensité sonore variable "Loudness"

LECTEUR AU LASER

Modèle: DCD-460
• Quadruple échantillonnage
• Accès direct
• 20 mémoires programmables

ENCEINTES ACOUSTIQUES ENERGY

Modèle: 1.1E
• 2 voies
• Puissance de 75 watts chacune

CHAÎNE STÉRÉO DENON

899⁹⁵

300 WATTS
CABINET INCLUS

Télécommande audio/vidéo unifiée

SYSTÈME HAUTE-FIDÉLITÉ 300 WATTS

• Caractéristiques: amplificateur de 150 watts par canal RMS avec correcteur graphique à 5 bandes intégré • Syntonisation FS stéréo numérique avec 16 canaux présélectionnés • Double platine à cassette • Tourne-disque à fonctionnement semi-automatique • Enceintes acoustiques à trois voies • Meuble audio de luxe • Commande à distance audio-vidéo unifiée • Lecteur de disque audio-numérique (en option)

699⁹⁵

Cartes de crédit acceptées. *Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. L'intérêt vous sera chargé à partir du 12 avril 1992 sur le solde dû.

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

LÉVIS: 833-4511
PLACE TANGUAY

BEAUPORT: 667-6282
535, BOUL. SAINTE-ANNE

LES SAULES: 871-4411
CARREFOUR LES SAULES
5150, BOUL. L'ORMIÈRE

TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111
2200, DES RÉCOLLETS

LIVRAISON ET SERVICE: 872-2242